



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N°1750-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n° 1750-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement n° 1750 relatif aux modalités de publication des avis publics afin de remplacer l'article concernant les avis d'appels d'offres

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 3 avril 2018.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quatrième (4^e) jour du mois d'avril deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca